



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
2 avril 2012  
Français  
Original : anglais

**Session annuelle de 2012**  
25-29 juin 2012, Genève  
Point 5 de l'ordre du jour provisoire  
**Programmes de pays et questions connexes**

**Projet de descriptif de programme de pays  
pour la Malaisie (2013-2015)**

**Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Analyse de la situation .....	2
II. Enseignements tirés de la coopération passée.....	4
III. Programme proposé.....	5
IV. Gestion du programme, suivi et évaluation.....	7
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour la Malaisie, 2013-2015 .....	8



## I. Analyse de la situation

1. La Malaisie est un pays d'Asie du Sud-Est dont le revenu se situe dans la tranche supérieure des revenus intermédiaires. Sa population s'élève à 28,7 millions d'habitants; son indice de développement humain élevé (0,761), qui le classe au 61<sup>e</sup> rang sur 187 pays pour 2011.

2. La Malaisie est en bonne voie de réaliser la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement, en termes d'agrégats, d'ici à 2015. Cette situation est liée en grande partie à ses importantes réserves de pétrole et à ses richesses naturelles ainsi qu'aux investissements stratégiques qu'elle a réalisés depuis quatre décennies dans l'infrastructure physique, l'enseignement au niveau primaire et les services de santé primaires. La Malaisie a notamment réduit de moitié la pauvreté, qui est tombée de 17 % en 1990 à 3,8 % en 2009, par rapport au minimum vital national. Elle a par ailleurs réalisé la parité entre les sexes à tous les niveaux de l'enseignement, surpassant la parité au niveau universitaire. L'engagement du Gouvernement vis-à-vis du programme ODM-Plus est concrétisé dans le Dixième Plan malaisien 2011-2015, dans lequel 30 % des dépenses de développement sont allouées au secteur social.

3. *Éviter le piège du revenu intermédiaire.* La croissance annuelle moyenne du produit intérieur brut de la Malaisie entre 2000 et 2011 a été de 4,6 % alors que le revenu national brut par habitant est estimé à 16 259 dollars des États-Unis en 2011. Le taux moyen de chômage se situe aux alentours de 3 % pour une main-d'œuvre estimée à 12,7 millions de personnes, y compris, selon les estimations, 1,8 million de travailleurs étrangers en situation régulière et 1,3 million de travailleurs étrangers en situation irrégulière, qui ont contribué à sa stratégie de croissance économique à base de faibles salaires. La Malaisie a connu une croissance économique impressionnante au cours des quatre dernières décennies, stimulée par des salaires bas, les recettes pétrolières, les investissements étrangers directs visant le secteur manufacturier et la demande mondiale élevée de ses marchandises, spécialement l'huile de palme : elle se trouve maintenant prise au piège du revenu intermédiaire, dans la mesure où l'insuffisance de son infrastructure financière, technologique et commerciale, et de son capital humain ne lui ont pas permis de concurrencer des produits et services à plus forte valeur ajoutée sur le plan économique. Les investissements privés n'ont pas retrouvé le niveau atteint avant la crise financière qui a frappé l'Asie dans les années 90, et sa dépendance vis-à-vis des échanges commerciaux la rend particulièrement vulnérable à l'environnement financier et économique mondial. De même, son budget national dépend dans une trop grande mesure des recettes pétrolières. Des capacités institutionnelles bien établies, associées à une large base de capital humain éduquée au niveau universitaire et qualifiée sont les deux conditions préalables au relèvement de ce défi.

4. *Inégalités de revenus et disparités croissantes.* La Malaisie a certes réduit les écarts entre les zones rurales et urbaines pour ce qui de l'incidence de la pauvreté, mais la population rurale pauvre représente toujours les deux-tiers des ménages pauvres. Le coefficient de Gini était de 0,441 en 2009 et ne s'est pas vraiment amélioré au cours des deux dernières décennies. S'agissant de la répartition des revenus, on se préoccupe désormais non pas des disparités interethniques mais des disparités intra-ethniques. Afin de faire avancer le programme visant à la réalisation d'une croissance profitant à tous, le Dixième plan malaisien met l'accent sur la pauvreté relative et s'attachera aux 2,4 millions de ménages classés comme les 40 %

les plus pauvres, notamment les femmes, les jeunes et les collectivités autochtones. Le plan accorde également un rang de priorité élevé à l'action visant à renforcer l'identification des collectivités vulnérables et à les cibler, compte tenu notamment des dimensions non économiques.

5. *Égalité entre les sexes et autonomisation.* Selon l'indice d'inégalité entre les sexes du PNUD, la Malaisie se situait en 2011 au 43<sup>e</sup> rang sur 145 pays (0,286). La participation des femmes dans la main-d'œuvre est à la traîne de celle des hommes (46,10 pour les femmes en 2010 contre 78,7 pour les hommes) de même que leur autonomisation politique. Les femmes sont toujours sous-représentées dans les instances de décision, tels que le Parlement (14 %) et les assemblées législatives des États (8,2 %,) ainsi qu'aux postes de direction dans le secteur privé. De plus, les ménages urbains ayant une femme à leur tête, y compris les ménages dirigés par une femme seule et comprenant des enfants, ont de bien plus grandes chances d'être pauvres que les mêmes ménages dirigés par un homme. Enfin, il convient de citer les questions complexes à l'interface du genre, de la culture et de la religion dans la mesure où les droits, les orientations politiques, le manque de connaissances, les perceptions et les attitudes en sont affectés, ce qui soulève toujours des difficultés.

6. *Renforcement de la gouvernance et de la démocratisation.* À la fin de 2011, le Gouvernement a rendu public son programme de transformation politique, qui est axé sur la libéralisation des droits individuels et civiques et vise à faire de la Malaisie un pays moderne, progressiste et développé, doté d'un régime démocratique fonctionnel. La difficulté est de s'assurer que la mise en œuvre des nouvelles lois et autres initiatives est conforme à la Constitution, qu'elle débouche sur des institutions indépendantes et qu'elle est conforme aux normes relatives aux droits de l'homme. La corruption reste un problème, et le renforcement de l'action menée nationalement contre la corruption est l'une des six priorités nationales fondamentales du programme de transformation du Gouvernement à moyen terme.

7. *Difficultés liées à la mise en œuvre de la politique environnementale.* Le Dixième plan malaisien prend en compte les stratégies de croissance résistant aux changements climatiques mais la mise en œuvre des politiques, la faiblesse des capacités institutionnelles de coordination, de suivi et d'évaluation ainsi que le besoin d'un cadre législatif d'ensemble applicable aux changements climatiques et à la préservation de la biodiversité demeurent les principaux défis. Du fait de l'insuffisance des capacités techniques, de la faiblesse de l'interface science-politique en ce qui concerne les questions de développement et de l'insuffisance du financement ainsi que de la complexité des relations entre le gouvernement central et les États touchant la gestion des ressources naturelles et les questions de propriété des terres, la mise en œuvre, au cours des dernières décennies, a été médiocre.

8. *Partenariat mondial en faveur du développement.* Bien que la Malaisie ait été un partenaire international de développement actif, qui a fourni un appui au développement technique et des capacités à plus de 138 pays et deux territoires au cours des dernières 30 années, l'axe stratégique de son programme de coopération Sud-Sud doit être mieux défini pour répondre aux problèmes mondiaux et régionaux émergents et aux besoins des pays en développement et mettre en place des plateformes d'enseignement et de mise en commun des connaissances.

9. *Partenaires de développement en Malaisie.* Le Gouvernement de la Malaisie n'a pas demandé de plan-cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement. Le PNUD, par l'intermédiaire du système des coordonnateurs

résidents, travaille donc étroitement avec les organisations partenaires des Nations Unies et les organisations pertinentes de la société civile en matière d'intégration de la problématique hommes-femmes, de VIH/sida et de participation de la société civile. Une analyse commune des problèmes de développement constitue le point de départ d'un appui coordonné aux priorités nationales de développement. La présence et les activités des partenaires internationaux de développement, des institutions financières internationales et des donateurs traditionnels est minimale, étant donné le statut de pays à revenu intermédiaire de la Malaisie. .

## **II. Enseignements tirés de la coopération passée**

10. Le PNUD a entrepris au début de 2009 un examen prospectif du programme de pays 2003-2007, dans le cadre de son exercice de repositionnement des programmes politiques en amont, qui comprend un appui tant à la formulation de politiques qu'à leur mise en œuvre. En 2011, il a procédé à un examen indépendant à mi-parcours du programme de pays 2008-2010 parallèlement au programme national transformationnel du Premier Ministre. Les deux processus ont clarifié et renforcé le partenariat entre le PNUD et le Gouvernement, qui sont parvenus à un accord sur cinq domaines prioritaires : a) la réponse nationale aux incidences structurelles à court et à long terme de la crise financière et économique mondiale; b) la lutte contre la pauvreté, l'inégalité et l'exclusion; c) l'amélioration de la qualité de vie grâce à une gestion durable de l'environnement et à la sécurité énergétique; d) la promotion d'une bonne gouvernance, l'accent étant mis sur la lutte anticorruption, les droits de l'homme et la recherche de résultats par le secteur public; et e) la promotion des initiatives Sud-Sud pour le développement.

11. L'examen de 2011 a relevé que les initiatives lancées depuis le repositionnement de 2009 sont liées de manière claire, concrète et pertinente avec les priorités de développement à moyen et long terme et la mission stratégique nationale de la Malaisie. Les contributions du PNUD comprennent la prestation d'un appui à l'examen par le Gouvernement des politiques et des programmes d'élimination de la pauvreté, à l'exécution d'un plan stratégique national sur le VIH/sida (par l'intermédiaire de l'équipe de pays des Nations Unies), l'établissement de quotas minimaux de participation des femmes aux niveaux de la prise de décision (30 %), et la formulation d'un plan national d'action destiné à autonomiser les mères célibataires. En outre, le PNUD a dirigé l'action visant à aider le Gouvernement à s'acquitter de ses engagements au titre des traités multilatéraux sur l'environnement tels que le Protocole de Carthagène, le Protocole de Montréal et la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique. La loi sur l'énergie renouvelable et le mécanisme de rachat de la production d'électricité, la politique nationale relative à la technologie verte, la politique nationale relative aux changements climatiques et les lois sur la biosécurité et le parc marin ont été mises au point avec l'appui du PNUD. En matière de développement économique, le PNUD a présenté des apports de fond à l'élaboration du nouveau modèle économique visant à rendre le Gouvernement conscient de l'importance de l'information touchant la croissance inclusive.

12. L'évaluation de 2011 a souligné par ailleurs que, si le programme montrait bien que l'on abandonnait les projets isolés pour appuyer les politiques en amont prévoyant des résultats transformatifs, il était encore trop tôt pour juger des résultats

de certaines des initiatives récentes sur le développement, notamment en ce qui concerne la coopération Sud-Sud.

13. Des programmes stratégiques, axes sur la problématique hommes-femmes, ont bien été mis à exécution – ce qui a contribué à l'élaboration de plans d'action nationaux, de données désagrégées et d'une budgétisation tenant compte de cette problématique – mais le principe de l'égalité entre les sexes n'a pas été intégré dans d'autres domaines, dont l'énergie et l'environnement, faute de compétences spécialisées. Le nouveau cycle de programmation doit veiller à ce que l'analyse de la problématique hommes-femmes soit effectivement appliquée dans tous les résultats de manière à ce que les questions relatives à l'égalité des hommes et des femmes soit intégrée d'une manière crédible et efficace au travers de tous les aspects du développement.

### III. Programme proposé

14. Comme convenu avec le Gouvernement, le cycle de programmation doit être abaissé de cinq à trois ans (2013-2015) de manière que l'appui du PNUD aux programmes soit harmonisé avec le plan quinquennal du Gouvernement tel que décrit dans le Dixième plan malaisien. Il est possible que, d'ici à 2016, la Malaisie devienne un pays contributeur net, auquel cas il serait opportun de procéder à l'évaluation de la nature de l'appui aux programmes en 2015, particulièrement s'il apparaît à ce stade que le statut de contributeur net se profile à l'horizon.

#### *Cadre de développement*

15. En l'absence d'un plan-cadre pour l'assistance des Nations Unies au développement pour la Malaisie, le programme de pays 2013-2015 se base sur les réalisations des priorités nationales conformément à la *politique de transformation nationale, au programme de transformation gouvernementale, au programme de transformation économique, au programme de transformation rurale et au programme de transformation politique, qu'il appuie directement*. Le programme offrira un appui direct aux initiatives pertinentes décrites dans le Dixième plan malaisien.

16. Les questions liées à l'égalité entre les sexes, la gouvernance et la constitution de capacités seront les thèmes intersectoriels pour tous les résultats. Un appui sera offert à la société civile et aux bénéficiaires visés, y compris les femmes, pour qu'ils s'impliquent dans les processus de prise de décision politique de manière à promouvoir l'efficacité et le caractère inclusif des cadres et initiatives de développement nationaux et à renforcer la responsabilisation dans la prestation des services publics. La participation active des jeunes et du secteur privé au développement national sera encouragée.

17. *Croissance inclusive*. Le PNUD contribuera au soutien et à l'extension des réalisations récentes en matière d'intégration d'une approche du développement fondée sur les droits de l'homme et le principe de l'égalité entre les sexes dans ses activités relatives aux programmes : a) en promouvant une croissance inclusive, qui recouvre tous les aspects de la vie, y compris l'accès à des possibilités économiques de qualité, à l'éducation, à l'infrastructure, à la santé et à d'autres facteurs facilitant la vie. Parallèlement, les considérations relatives à la réduction de la pauvreté, des inégalités entre les sexes et des disparités seront intégrées dans les cadres, modèles

et politiques socioéconomiques de macro-planification. Les initiatives ne porteront que sur l'élaboration d'un indice multidimensionnel de la pauvreté et l'établissement du premier rapport sur le développement humain; et b) en améliorant les capacités institutionnelles requises pour la formulation de cadres de suivi et d'évaluation créatifs, inclusifs et basés sur les résultats, ainsi que pour la prestation d'un appui aux ministères lors de la mise au point et de la collecte des données clefs propres à un pays à revenu intermédiaire.

18. Afin de renforcer les effets de synergie dans tous les domaines d'intervention, des initiatives seront également entreprises pour renforcer le lien, la pauvreté et l'environnement et affronter les questions cruciales liées à l'expansion de la pauvreté urbaine. On continuera de fournir un appui à la lutte contre la corruption et à l'orientation du secteur public sur les résultats, l'accent étant mis sur le renforcement de la responsabilisation et de la transparence des mécanismes publics de prestation de services et des systèmes de suivi.

19. *Renforcement d'un développement résistant au changement climatique.* Pour faire face aux défis liés aux préoccupations environnementales, le nouveau programme de pays sera axé sur : a) le renforcement des capacités nationales, sous-nationales et locales afin d'assurer la gestion intégrée de la biodiversité, la préservation et l'utilisation durable des ressources naturelles, domaines d'intervention liés aux besoins des femmes, des collectivités autochtones et locales, et des groupes pauvres et vulnérables, conformément aux objectifs mondiaux Aichi sur la biodiversité (l'accent sera mis sur le renforcement des capacités institutionnelles, compte tenu notamment de la gestion intégrée des ressources en eau, l'énergie et la sécurité alimentaire, dans le but de réaliser la croissance inclusive et le développement durable); b) l'appui aux politiques liées à l'atténuation du changement climatique par l'accroissement de l'utilisation de l'énergie renouvelable et le renforcement de pratiques visant l'efficacité énergétique; et c) en mettant au point des cadres sur les options financières durables afin d'assurer l'application généralisée de la technologie verte dans le cadre d'initiatives portant sur les villes à faible émissions de carbone et la gestion efficace des ressources de la biodiversité au Sabah, au Sarawak et dans la Malaisie péninsulaire (central forest spine).

20. *Promouvoir le partenariat mondial en faveur du développement.* Le PNUD aidera le Gouvernement à contribuer à la communauté mondiale du développement, et à apprendre d'elle, par l'utilisation du cadre d'accélération des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment en ce qui concerne la réalisation de l'objectif 1 (réduction de la pauvreté) et de l'objectif 3 (autonomisation économique et politique des femmes). À cette fin, on développera les capacités des institutions malaisiennes clefs de fournir des services consultatifs techniques et des produits axés sur le savoir dont le but est de renforcer les capacités de mise au point de politiques, de suivi et d'évaluation des pays en développement. Le programme explorera par ailleurs les domaines dans lesquels il serait possible de renforcer le service public malaisien au travers d'une coopération stratégique Sud-Sud.

#### IV. Gestion du programme, suivi et évaluation

21. Le programme sera exécuté à l'échelon national. Le PNUD et le Gouvernement continueront à explorer de nouveaux partenariats avec le système des Nations Unies, les partenaires internationaux de développement, la société civile, le secteur privé et les milieux universitaires.

22. *Examen du programme et hiérarchisation des priorités.* Le programme de pays consolidera les améliorations et les processus systémiques et procéduraux mis en place par le PNUD et le Gouvernement pour les dotations en ressources, la sélection, la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets. En outre, la réunion semestrielle d'examen évaluera les progrès réalisés au niveau des produits et la réunion annuelle d'examen se concentrera sur l'impact des politiques et les possibilités d'étendre la mise en application des politiques dans les cas où cela est faisable et pertinent. On se fondera sur ces travaux pour s'assurer de la responsabilisation réciproque et d'une évaluation plus systématique de la performance et des progrès réalisés au niveau des résultats. Il est prévu de procéder à une évaluation du résultat 1 et à une évaluation des projets entrepris au titre du Fonds pour l'environnement mondial au cours du cycle de programmation.

23. *Renforcement de la cohérence des Nations Unies et des relations de collaboration.* Le programme dirigé par le bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies et les groupes thématiques de l'équipe de pays des Nations Unies renforceront une approche multi-organisationnelle des problèmes majeurs de développement, notamment l'autonomisation des femmes (objectif 3), le VIH/sida (objectif 6) et la protection sociale. Le PNUD collaborera également avec d'autres organisations des Nations Unies, résidentes et non résidentes, et élaborera des programmes conjoints avec elles.

24. *Ressources du programme.* Afin de s'acquitter de ses tâches concernant les objectifs fixés, le bureau de pays du PNUD est doté des capacités, opérationnelles notamment, qui appuient la planification et l'exécution des programmes. Afin de réaliser les résultats planifiés, le programme de pays recevra un financement à hauteur de 1,661 million de dollars au titre des ressources ordinaires du PNUD et de 23,065 millions de dollars au titre des autres ressources y compris la participation du Gouvernement aux coûts, le Fonds sur l'environnement mondial et les fonds d'affectation thématiques. Le PNUD mettra sur pied un plan de mobilisation de fonds supplémentaires et diversifiés dans les trois domaines thématiques du programme de pays. Les ressources provenant du partage des coûts dans le programme de pays 2013-2015 sont calculées sur la base d'un rapport de 40:60 entre les coûts provenant du PNUD et du Gouvernement respectivement, tout au long de 2013. Par la suite, une négociation devrait avoir lieu pour obtenir une augmentation progressive de la participation aux coûts pris en charge par le Gouvernement, jusqu'à un pourcentage de 100 %, lorsque la Malaisie atteindra le statut de pays contributeur net.

## Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour la Malaisie, 2013-2015

**Priorités ou objectifs nationaux :** La Malaisie progresse sur la voie d'un développement socioéconomique inclusif et élève les moyens d'existence des ménages les plus pauvres de la société (40 %) (dixième plan malaisien, 2011-2015).

**Résultats du programme de pays :** a) mise a point d'un nouveau cadre politique national en vue de promouvoir des politiques et stratégies de croissance inclusive et de développement humain durable; b) les ménages les plus pauvres (40 %) bénéficient d'un meilleur accès aux programmes d'éducation, de santé et de protection sociale et, de façon disproportionnée, des nouvelles politiques et stratégies de croissance inclusive.

**Indicateur de résultat :** a) Les OMD 3 et 6 sont atteints au niveau national et la réalisation de l'objectif 1 progresse au niveau sous-national par rapport au point de référence figurant dans le rapport sur les OMD 2010; b) les politiques de croissance inclusive ont débouché sur la réalisation de 10 objectifs du dixième plan: i) la pauvreté est réduite de 3,8 % en 2009 à 2 % en 2015; ii) les disparités en termes de revenu sont améliorées en abaissant l'indice de Gini de 0,441 en 2009 à 0,420 en 2015; et iii) l'indice de la pauvreté est diminué de 50 % en 2009 à 25 % en 2015 chez les populations autochtones (Orang Asli) et, en ce qui concerne les minorités ethniques, de 22,8 % à 12 % au Sabah et de 6,4 % à 3 % au Sarawak; iv) la stratégie et le plan d'action nationaux sont mis au point, approuvés et mis en œuvre par le Gouvernement de manière à accroître le pourcentage des femmes dans la main-d'œuvre de 46 % en 2010 à 55 % en 2015.

<i>Contribution des partenaires gouvernementaux</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Indicateur(s), points de références et cible(s) de la contribution du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources par résultat (dollars É.-U.)</i>
Le Gouvernement adopte le programme de croissance inclusive et de développement humain durable en tant que cadre et l'applique à la planification des programmes, à la mise en œuvre et au suivi du dixième plan malaisien et constitue des capacités nationales en conséquence.	Les organisations des Nations Unies (OMS, OIT, FNUAP, UNICEF et ONUSIDA), les institutions financières internationales et les partenaires de développement fournissent un appui technique et/ou financement. Les milieux universitaires et les groupes de réflexion entreprennent une analyse et une évaluation indépendantes aux fins d'une collaboration en matière politique avec le Département des Statistiques, le Ministère des femmes, de la famille et du développement communautaire, le Ministère du développement rural et régional, l'unité de planification économique), la société civile en ce qui concerne la jeunesse et d'autres questions, le secteur privé.	<p><b>Indicateur 1.1 :</b> Nombre de nouveaux plans d'action nationaux mis au point touchant la croissance inclusive. <b>Point de référence 1.1 :</b> le dixième plan malaisien a pour objectif la croissance inclusive. <b>Cibles 1.1 :</b> trois politiques ou plans nationaux de croissance socioéconomique inclusive axés sur la réduction des inégalités de revenus; données désagrégées concernant les OMD 1, 3 et 6 utilisées lors de la préparation du onzième plan malaisien, 2016-2020, contribuant au dialogue politique national sur le programme de développement. D'ici à 2015, les mesures relatives à la pauvreté seront revues/révisées; des indicateurs liés à d'autres facteurs que le revenu applicables à un pays à revenu intermédiaire seront mis au point et utilisés pour mieux cibler les 40 % les plus vulnérables de la population; le tout premier rapport national sur le développement humain, axé sur la croissance inclusive, est lancé en 2013 et utilisé dans les débats sur les politiques publiques touchant les défis nationaux et les considérations politiques.</p> <p><b>Indicateur 1.2 :</b> Pourcentage de femmes dans la main-d'œuvre en 2015. <b>Point de référence 1.2 :</b> la part des femmes dans la main-d'œuvre était de 46 % en 2010 et l'écart moyen entre les salaires des hommes et des femmes s'est abaissé très lentement (le rapport de 1:1.16 en 2006 s'est abaissé à 1:1.08 en 2009).</p> <p><b>Cible 1.2 :</b> le plan d'action national et la stratégie nationale sont mis au point, approuvés et exécutés par le Gouvernement dans le but d'élever le pourcentage de femmes dans la main-d'œuvre à 55 %.</p>	<p>a) Offrir un appui à la constitution de capacités techniques et institutionnelles pour permettre la mise au point de données désagrégées de manière à renforcer une politique publique et un programme de croissance inclusifs;</p> <p>b) Défend, promeut et facilite la participation de la société civile et la gestion des connaissances.</p>	<p><b>Ordinaires :</b> 740 000</p> <p><b>Autres :</b> 4 000 000</p>

**Priorités ou objectifs nationaux :** Stratégie pour une croissance résistante aux changements climatiques, qui assure l'utilisation équitable et durable des ressources environnementales (dixième plan malaisien, 2011-2015)

**Résultats du programme de pays :** Renforcement de la capacité institutionnelle de gérer les changements climatiques, notamment de réaliser l'objectif fixé pour 2015 d'un pourcentage de 5 % d'énergie renouvelable dans le total du bouquet de production électrique et d'adopter un cadre national renforcé pour la gestion de la biodiversité de la Malaisie péninsulaire (central forest spine) et du cœur de Bornéo

**Indicateurs de résultat :** 1. Existence d'un cadre politique national touchant le financement durable du climat et de la biodiversité, la valeur de la diversité biologique atteignant les objectifs mondiaux d'Aichi pour la biodiversité. 2. Augmentation du pourcentage de l'utilisation des sources d'énergie renouvelable utilisées. 3. Cadre portant sur les options de financement durable aux fins d'applications généralisées de la technologie verte dans les initiatives relatives aux villes à faible intensité de carbone et d'une gestion efficace des ressources de la biodiversité. **Domaines d'intervention connexes** prévus dans le plan stratégique : *environnement et développement durable*

<i>Contribution des partenaires gouvernementaux</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Indicateur(s), points de références et cible(s) de la contribution du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources par résultat (dollars É.-U.)</i>
Le Gouvernement mettra en place les capacités institutionnelles, les politiques, les lois et règlements dans les organismes pertinents du Gouvernement aux niveaux fédéral, de l'État et local pour assurer la gestion intégrée, la préservation et l'utilisation durable des ressources naturelles et de la biodiversité; utilise efficacement les connaissances et les outils liés à l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci et promeut des pratiques écologiques rationnelles, durables en matière d'égalité entre les sexes et de réduction de la pauvreté dans les sous-secteurs clefs de l'économie.	Les organisations des Nations Unies, les institutions financières internationales et les autres partenaires de développement fournissent un appui technique et/ou un financement. Les milieux académiques et les groupes de réflexion entreprennent une analyse et une évaluation indépendantes aux fins de la définition des politiques en collaboration avec le Département des statistiques, le Ministère des ressources naturelles et de l'environnement, le Département de l'environnement, le Ministère de l'énergie, de la technologie verte et de l'eau, les gouvernements des États et l'unité de planification économique.	<p><b>Indicateur 2.1 :</b> Mise en place de nouveaux objectifs nationaux conformément aux objectifs d'Aichi pour la biodiversité, qui tiennent compte des besoins des femmes, des collectivités autochtones et locales ainsi que des pauvres et des vulnérables. <b>Point de référence 2.1 :</b> les objectifs portant sur la biodiversité dans le quatrième rapport national à la Convention sur la diversité biologique sont compilés sur la base des directives de 2010 et nécessitent d'être revus. <b>Cible 2.1 :</b> la politique nationale sur la diversité biologique est revue et mise à jour d'ici, à 2015 pour réaliser les priorités nationales et les objectifs mondiaux d'Aichi pour la biodiversité, conformément aux obligations découlant de la Convention et autres obligations internationales pertinentes.</p> <p><b>Indicateur 2.2 :</b> Augmentation du pourcentage de l'utilisation des sources d'énergie renouvelables dans le bouquet total de production électrique. <b>Point de référence 2.2 :</b> moins de 1 % de l'énergie renouvelable est utilisée dans le bouquet total de production électrique en 2011. <b>Cible 2.2 :</b> les politiques d'atténuation des changements climatiques entraînent l'utilisation de 5 % d'énergie renouvelable dans le bouquet total de la production d'électricité d'ici à 2015 grâce à l'application effective de la loi sur l'énergie renouvelable.</p> <p><b>Indicateur 2.3 :</b> Mise en place d'un cadre relatif aux possibilités de financement durable aux fins des applications de la technologie verte dans les initiatives relatives aux villes à faible émission de carbone et d'une gestion efficace des ressources de la biodiversité au Sabah, au Sarawak et dans la Malaisie péninsulaire (central forest spine). <b>Point de référence 2.3 :</b> insuffisance du cadre politique national sur les possibilités de financement durable. <b>Cible 2.3 :</b> cadre national relatif aux possibilités de financement durable aux fins d'applications</p>	Conseils en matière de politiques, sensibilisation, orientation technique, connaissances, diffusion de méthodologies touchant les bonnes pratiques favorisant les innovations en matière de développement national et urbain de manière à renforcer l'adaptation aux changements climatiques et les mesures d'atténuation de tels changements, programme de communication et de sensibilisation entre les gouvernements au niveau fédéral et des États.	<p><b>Ordinaires :</b> 550 000</p> <p><b>Autres :</b> 17 500 000</p>

<i>Contribution des partenaires gouvernementaux</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Indicateur(s), points de références et cible(s) de la contribution du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources par résultat (dollars É.-U.)</i>
		généralisées des technologies vertes dans les initiatives relatives aux villes à faible intensité de carbone et d'une gestion efficace des ressources de la biodiversité au Sabah, au Sarawak et dans la Malaisie péninsulaire (central forest spine) d'ici à 2015.		

**Priorités ou objectifs nationaux :** Promotion de la coopération entre pays en développement par la mise en commun des données d'expérience et des compétences (plan stratégique 2009-2015; Ministère des affaires étrangères)

**Résultats du programme de pays :** L'action de coopération internationale visant à accélérer la réalisation des OMD dans le monde d'ici à 2015 et à renforcer la gouvernance par des mesures anti-corruption dans les pays en développement se sera accélérée et sera devenue plus efficace et stratégique.

**Indicateurs de résultat :** a) Nombre de pays appuyés par le Gouvernement de la Malaisie pour accélérer leur réalisation des OMD, notamment les OMD 1 et 3, par la coopération Sud-Sud; b) nombre de pays appuyés par le Gouvernement de la Malaisie pour renforcer la gouvernance anticorruption par la coopération Sud-Sud.

**Domaines d'intervention connexes prévus dans le plan stratégique :** Réduction de la pauvreté et réalisation des OMD; gouvernance démocratique

<i>Contribution des partenaires gouvernementaux</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Indicateur(s), points de références et cible(s) de la contribution du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources par résultat (dollars É.-U.)</i>
Le Gouvernement alloue des ressources humaines et financières à l'exécution d'initiatives visant les pays retenus sur la base des programmes et outils mis au point en collaboration avec le PNUD. Le Gouvernement codifie les expériences pertinentes de planification du développement pour les partager avec d'autres pays intéressés.	Les organisations des Nations Unies, les partenaires mondiaux et régionaux de développement (l'Agence japonaise de coopération internationale, la Banque islamique de développement) entreprennent de partager les meilleurs pratiques et enseignements, mettent en place et consolident des réseaux de connaissances ainsi que des programmes de financement communs en collaboration avec les États Membres de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est et de l'Organisation de la Conférence islamique.	<b>Indicateur 3.1 :</b> nombre d'initiatives mises au point en vue de réaliser les OMD dans les pays retenus, compte tenu notamment des questions de genre portant sur l'autonomisation économique et politique des femmes et l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. <b>Point de référence 3.1 :</b> aucun. <b>Cible 3.1 :</b> deux organismes nationaux renforcés d'ici à 2015 pour fournir à moyen et à long terme aux pays en développement des conseils techniques consultatifs et des capacités renforcées, axés sur les politiques, ainsi que des cadres de suivi et d'évaluation aux fins de l'élimination de la pauvreté et de l'autonomisation économique et politique des femmes. <b>Indicateur 3.2 :</b> nombre d'initiatives visant à renforcer les capacités institutionnelles des pays en développement dans la lutte contre la corruption. <b>Point de référence 3.2 :</b> un projet de renforcement de la capacité des organismes anti-corruption des États Membres de l'Organisation de la Conférence islamique. <b>Cible 3.2 :</b> Les organismes nationaux sont renforcés de manière à offrir à moyen et long terme des services techniques consultatifs et des initiatives de renforcement des capacités institutionnelles et les stratégies des organismes de lutte contre la corruption dans les États membres de l'Organisation de la Conférence islamique.	a) Services consultatifs en matière de politiques et de techniques et programmes de développement des capacités fournis aux institutions nationales; b) Mise en place de réseaux de connaissances, mise au point de produits acheminés vers les pays en développement	<b>Ordinaires :</b> 371 000  <b>Autres :</b> 1 565 000